

Redonner au sol son rôle d'éponge

Mardi en conseil municipal, la Ville s'est engagée à désimperméabiliser chaque année plus de 5.000 m² de surface au sol afin de réduire le rejet des eaux usées dans le milieu naturel en cas de très fortes pluies.

Aurélie Marchadier

Roanne abrite la plus importante station de traitement des eaux de l'Agglomération. Treize communes y sont raccordées. En cas de très fortes pluies, cette structure qui récupère notamment, via un réseau unitaire, à la fois les eaux usées et de pluie de la ville, n'est toutefois pas en capacité de gérer l'ensemble des eaux qui lui parviennent. Lesquelles se retrouvent alors directement rejetées dans le fleuve Loire.

Quand les eaux usées finissent dans la Loire

« La réglementation nous impose un seuil de 20 rejets maximum par an, que nous dépassons. Il convient de travailler à la fois sur la rénovation de la station d'épuration et, plus globalement, sur la collecte des eaux usées », a expliqué Romain Bost, élu



PLUIE. Avec l'urbanisation, les villes s'imperméabilisent et les volumes d'eau de pluie qui ruissellent ou qui sont collectés augmentent, saturant parfois les réseaux. PHOTO D'ILLUSTRATION.

en charge de l'environnement, ce mardi en conseil municipal.

Dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement, et pour répondre aux nouvelles normes en vigueur, l'Agglomération a déjà engagé un plan de rénovation de ses stations afin d'impacter le plus faiblement possible le milieu naturel et d'avoir des capacités de traitement plus innovantes. « Néanmoins, il faut poursuivre ces efforts », a noté l'élu.

Après étude, Roannais Agglo a choisi de renforcer le nombre de bassins permettant de stocker temporairement le surplus de pluie, mais aussi de désimperméabiliser les sols. Un plan global estimé à

47 M€. Les 13 communes raccordées à la station de Roanne vont notamment s'engager à rendre plus perméables 16 hectares de surface en dix ans. Pour la Ville de Roanne, cela représentera 5.200 m² par an. « C'est un objectif facilement atteignable, déjà effectif les trois dernières années », souligne Romain Bost.

Favoriser l'infiltration de l'eau

« À force d'urbaniser, on a imperméabilisé les sols », détaille le maire Yves Nicolin. « En cas d'intempéries, tout cela fait ruisseler beaucoup d'eau. Les stations calibrées pour un fonctionnement normal ne fonctionnent pas en périodes exceptionnel-

les. On doit être attentif et trouver des solutions en amont, en faisant notamment en sorte que l'eau qui vient du ciel rentre dans la terre là où elle tombe, plutôt que d'aller courir sur des kilomètres et venir encombrer le réseau ». Parmi les pistes : des constructions avec des toits végétalisés, des aménagements de voirie et paysagers alternatifs (jardins de pluie, noues d'infiltration...), un meilleur stockage de l'eau, une séparation du réseau... « C'est un programme important. L'Agglomération se chargera de la partie assainissement et réseaux, et la Ville de la partie urbanisme », conclut Yves Nicolin. ■

Quatre mois de travaux d'assainissement rue des Minimes



SOUTERRAINS. Depuis ce mercredi 7 novembre et jusqu'au 1^{er} mars environ, Roannaise de l'eau procède à la réhabilitation du réseau d'assainissement rue des Minimes, pour le compte de l'Agglo. Un réseau vétuste : le radier (fond de la canalisation où s'écoulent les effluents), endommagé, favorise les fuites d'eaux usées. Quant aux parois, elles sont dégradées avec des pierres qui se déchaussent. Le réseau va donc être réhabilité par l'intérieur. Du mortier va notamment être projeté sur la voûte de l'ouvrage. Un béton polymère lisse qui favorisera l'écoulement des eaux et l'autocurage du réseau. La société Subterra interviendra pour le compte de la Roannaise de l'eau dans ce chantier dont le coût est estimé à 444.000 € TTC. Les travaux vont générer des perturbations de circulation jusqu'au 23 novembre.



Article enrichi de photos supplémentaires en version numérique